

BILAN

en environnement
2020



Ville de
MONT-TREMBLANT

Bilan en environnement 2020

Ville de Mont-Tremblant

présenté par

le Service de l'environnement et du développement durable



En 2003, Mont-Tremblant adoptait son premier plan directeur en environnement et nous nous dotions du même souffle d'un service de l'environnement. Quelque 17 ans plus tard, il peut paraître folklorique de se souvenir qu'à une certaine époque, ce service, aujourd'hui essentiel, venait au monde.

Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et la Ville n'a cessé d'être un précurseur à l'échelle québécoise en termes de préoccupation et de prise en charge environnementales.

En 2019, nous adoptons le Plan stratégique 2019-2023 | Destination 2030 basé sur les principes de développement durable. Parmi ses cinq orientations phares, la Ville y prenait l'engagement de préserver et de mettre en valeur les milieux naturels en réitérant que la nature et la qualité des paysages constituent notre première richesse.

Le présent bilan des actions environnementales réalisées par la Ville au cours des quatre dernières années constitue une nouveauté. Il s'agit d'un document essentiel à nos yeux pour permettre à la population et à l'ensemble des employés de la Ville de voir le chemin parcouru d'année en année. Cette démarche s'inscrit dans la suite logique de l'amélioration continue de nos pratiques en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement.

Il est important de savoir d'où l'on vient pour savoir où on va, comme le veut le dicton. C'est ainsi qu'en 2021, nous entamerons un nouveau tournant dans nos pratiques municipales avec l'élaboration d'un nouveau plan d'action en environnement et d'un plan de protection des milieux naturels. Celui-ci nous permettra de mieux cibler quels sites doivent être protégés du développement résidentiel, commercial ou industriel, ainsi que de déterminer la vocation que nous souhaitons leur donner au plus grand bénéfice de la population... et de l'environnement!

Bonne lecture!

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line.

Luc Brisebois,
Maire de Mont-Tremblant



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	3
INTRODUCTION	6
 GESTION ENVIRONNEMENTALE	7
• Gestion environnementale	7
 AIR ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	8-9
• Changements climatiques	8
• Efficacité énergétique	8
• Qualité de l'air et émissions de GES	8-9
 MATIÈRES RÉSIDUELLES	10-11
• Gestion des matières résiduelles	10
• Réduction à la source	10
• Réutilisation	10
• Recyclage et valorisation	11
 EAU	12
• Eau potable	12
• Eaux usées	12
 SOLS ET BIODIVERSITÉ	13-15
• Aménagement et habitation	13
• Agriculture	13
• Foresterie urbaine	13
• Ressources naturelles	13
• Pesticides	13
• Milieux naturels	14-15
 NUISANCES	16
• Entomofaune parasitique	16
• Entomofaune	16
• Espèces envahissantes	16
• Herbe à poux	16
CONCLUSION	17

INTRODUCTION

En 2003, la Ville de Mont-Tremblant s'est dotée d'un premier plan directeur en environnement divisé en deux tomes :

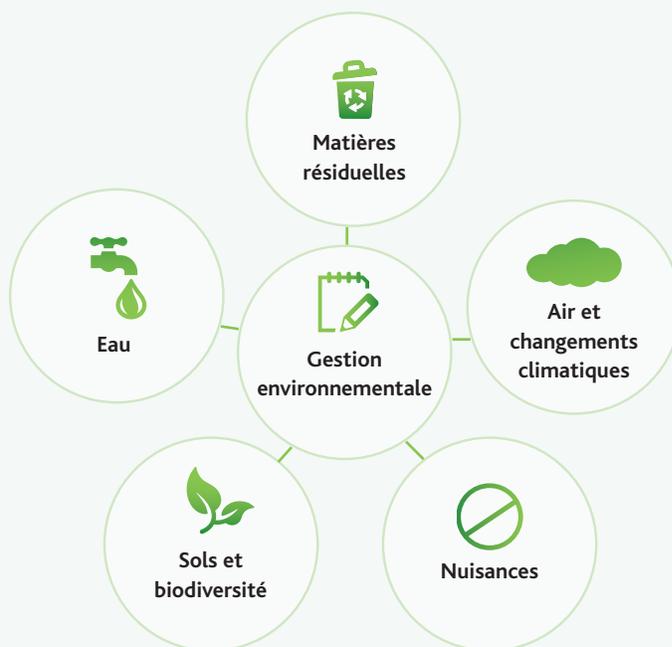
- le tome 1 présente la caractérisation de l'environnement du territoire de la ville;
- le tome 2 contient le bilan environnemental, les objectifs et les interventions proposées dans le cadre du plan d'action.

Par la suite, de nombreux documents stratégiques touchant des enjeux environnementaux spécifiques furent élaborés par la Ville en collaboration avec la MRC des Laurentides :

Politique de l'eau	2007
Plan de développement durable	2008
Plan de gestion interne écoresponsable	2010
Politique de gestion des usages et accès aux plans d'eau	2010
Politique de gestion des cours d'eau (MRC)	2013
Guide d'événements écoresponsables	2013
Plan de développement de la zone agricole (MRC)	2014
Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)	2014
Plan de gestion des matières résiduelles (MRC)	2015
Plan stratégique 2019-2023 Destination 2030	2019

La Ville désire à présent se doter d'un nouveau plan d'action en environnement en 2021. Avant d'amorcer la production de ce plan, il apparaît important de faire un état de l'avancement des interventions réalisées depuis l'adoption du premier plan directeur en environnement.

Pour faciliter cette reddition, ce bilan est structuré autour des six grands enjeux environnementaux municipaux, soit :





GESTION ENVIRONNEMENTALE

ACTIONS	CIBLES	AVANCEMENT
Gestion environnementale		
Intégrer la notion de développement durable comme premier principe directeur de la planification stratégique	Favoriser l'intégration de la notion de développement durable	✓
Créer un fonds vert et mettre sur pied un programme d'encadrement des activités qui peuvent en bénéficier	Favoriser la participation des citoyens par le financement d'activités	✓
Procéder à la création d'un nouveau poste de conseiller/ conseillère en environnement afin de renforcer les capacités de la Ville relatives à l'environnement (gestion des matières résiduelles, adaptation aux changements climatiques, etc.)	Renforcer les capacités de la Ville relatives à l'environnement	✓
Ajouter du contenu supplémentaire pour chacun des enjeux de la section environnement du site Internet de la Ville	Sensibiliser les citoyens	✓
Poursuivre les activités de sensibilisation (présentations) dans les écoles en lien avec les enjeux du Plan d'action en environnement	Sensibiliser les citoyens	✓
Poursuivre la tenue de kiosques lors d'événements publics visant à informer les citoyens des enjeux, des actions et du bilan relatifs au Plan d'action en environnement	Sensibiliser les citoyens	✓
Mettre sur pied un comité visant la gestion écoresponsable des événements publics organisés par la Ville et ceux se déroulant sur le territoire	Gestion écoresponsable des événements publics	En cours
Définir un cadre de réflexion pour des événements écoresponsables	Gestion écoresponsable des événements publics	En cours
Imposer des règles de développement durable aux organismes bénéficiaires du soutien financier et technique de la Ville	Favoriser l'intégration de la notion de développement durable	En cours
Élaborer un plan d'action en environnement sur quatre ans	Produire une liste d'actions prioritaires en environnement	En cours



AIR ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACTIONS	CIBLES	AVANCEMENT
Changements climatiques		
Introduire des dispositions à la réglementation d'urbanisme afin que les toits plats des nouveaux bâtiments soient blancs ou de type végétalisé pour limiter les îlots de chaleur, augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments et diminuer la pression sur le réseau d'égouts pluvial	Réduire les îlots de chaleur	✓
Poursuivre l'organisation de l'activité « Une heure pour la Terre » visant à sensibiliser les citoyens sur les impacts des changements climatiques	Sensibiliser les citoyens	✓
Participer au programme <i>Protect our winters (POW)</i>	Sensibiliser les citoyens	✓
Évaluer la possibilité de revoir à la baisse les normes associées aux ratios des cases de stationnement pour les projets commerciaux et industriels afin de limiter les superficies d'îlots de chaleur	Réduire les îlots de chaleur	En cours
Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques sur quatre ans	Adopter des mesures permettant de minimiser l'impact des changements climatiques	En cours
Efficacité énergétique		
Offrir des incitatifs financiers afin que les projets de construction de la zone industrielle obtiennent une certification écoresponsable	10 % des projets ICI obtiennent une certification reconnue	✓
Favoriser l'implantation de détecteurs de présence et de luminosité sur les dispositifs lumineux des bâtiments municipaux	Réduire la consommation énergétique des bâtiments municipaux	En cours
Qualité de l'air et émissions de GES		
Améliorer la qualité de l'air en interdisant les feux de grande envergure en plein air	Améliorer la qualité de l'air	✓
Poursuivre l'organisation de l'activité annuelle « Journée d'essai des véhicules électriques »	Sensibiliser les citoyens	✓



AIR ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACTIONS	CIBLES	AVANCEMENT
Qualité de l'air et émissions de GES (suite)		
Favoriser l'électrification des moyens de transport des employés de la Ville (ex. : installation de bornes)	Réduire les émissions de GES*	✓
Pour les usages résidentiels, prévoir que les stationnements comportant plus de 5 cases comportent 25 % de cases munies de conduites et d'une entrée électrique en prévision de l'installation de futures bornes de recharge pour voitures électriques	Réduire les émissions de GES	✓
Mettre en place des mesures incitatives pour l'utilisation du vélo et promouvoir ce moyen de transport auprès des employés (douches, casiers, stationnements à vélos, haltes vélos, abreuvoirs)	Réduire les émissions de GES	✓
Prévoir des normes quant aux emplacements et aux modèles de supports à vélos près des commerces afin d'encourager le transport actif	Réduire les émissions de GES	✓
Offrir le transport en commun gratuit pour tous les usagers sur l'ensemble du territoire afin d'encourager l'utilisation de ce mode de transport moins polluant	Réduire les émissions de GES	✓
Réduire la consommation de pétrole des véhicules de la flotte municipale par l'achat de véhicules électriques et écoénergétiques	Réduire les émissions de GES	✓
Mise à jour de l'inventaire des émissions de GES et du plan de réduction	Réduire les émissions de GES	En cours

*GES : gaz à effet de serre



MATIÈRES RÉSIDUELLES

ACTIONS	CIBLES	AVANCEMENT
Gestion des matières résiduelles		
Sensibiliser les citoyens par le biais de la patrouille verte et de la ligne Info-environnement, et renforcer l'application du règlement relatif à la gestion des matières résiduelles concernant les matières acceptées dans la collecte sur l'ensemble du territoire	Sensibiliser les citoyens	✓
Poursuivre l'organisation de l'activité annuelle « Grand Nettoyage »	Améliorer la propreté du territoire	✓
Collaborer avec la MRC des Laurentides pour mettre à jour le Plan de gestion de matières résiduelles (PGMR)	Améliorer la gestion des matières résiduelles	En cours
Réduction à la source		
Poursuivre le programme de subvention pour la distribution de composteurs domestiques	Réduire les matières organiques envoyées à l'enfouissement	✓
Utiliser les technologies de l'information pour diminuer la consommation de papier au sein de l'organisation municipale (numérisation des documents, talons de paye électroniques, conseil sans papier, etc.)	Réduire la consommation de papier au sein de l'organisation municipale	✓
Poursuivre le feuillicyclage des feuilles mortes sur les propriétés publiques	Réduire les résidus envoyés à l'enfouissement	✓
Poursuivre le programme de subventions concernant l'achat de couches lavables	Réduire les résidus envoyés à l'enfouissement	✓
Réutilisation		
En collaboration avec la Samaritaine, favoriser le réemploi	Réduire les résidus envoyés à l'enfouissement	✓



MATIÈRES RÉSIDUELLES

ACTIONS	CIBLES	AVANCEMENT
Recyclage et valorisation		
Évaluer les modes de collecte favorisant la réduction de résidus envoyés à l'enfouissement	Réduire les résidus envoyés à l'enfouissement	✓
Travailler avec Station Mont Tremblant afin de partager les meilleures pratiques de gestion des matières résiduelles et améliorer la performance	Améliorer la performance de gestion des matières résiduelles à l'échelle du territoire	✓
Implanter la collecte des matières organiques à l'échelle du territoire	Réduire les matières organiques envoyées à l'enfouissement	✓
Évaluer les modes d'implantation optimale de la collecte des matières organiques en fonction de la densité des secteurs et de la typologie des bâtiments	Réduire les matières organiques envoyées à l'enfouissement	✓
Définir les normes réglementaires concernant l'espace nécessaire pour la desserte des trois (3) collectes de matières résiduelles	Améliorer la performance de gestion des matières résiduelles à l'échelle du territoire	✓
Poursuivre la sensibilisation concernant l'apport des résidus admissibles à l'écocentre	Améliorer la performance de gestion des matières résiduelles à l'échelle du territoire	✓
Renouvellement de l'attestation <i>ICI on recycle +</i> pour le bâtiment de l'hôtel de ville en vue d'obtenir le niveau <i>Performance</i> .	Améliorer la performance de gestion des matières résiduelles des bâtiments municipaux	En cours
Favoriser l'intégration des industries, commerces et institutions (ICI) à la collecte municipale	Améliorer la performance de gestion des matières résiduelles à l'échelle du territoire	En cours



EAU

ACTIONS	CIBLES	AVANCEMENT
Eau potable		
Appuyer les actions de l'organisme de bassin versant présent sur le territoire de la Ville afin de favoriser une bonne gestion de l'eau	Amélioration de la qualité de l'eau	✓
Compléter l'installation de conduites faites de matériaux plastiques limitant les fuites lors de la réfection du réseau d'aqueduc	Réduction de la consommation d'eau	✓
Continuer d'offrir un programme de financement pour l'achat de barils d'eau de pluie à prix modique aux citoyens	Réduction de la consommation d'eau	✓
Poursuivre les efforts de sensibilisation à l'économie d'eau potable	Réduction de la consommation d'eau	✓
Continuer l'utilisation de points d'alimentation en eau brute pour l'entretien des aménagements sur les propriétés municipales	Réduction de la consommation d'eau	✓
Eaux usées		
Réduire l'utilisation de sels de déglçage avec la mise en œuvre du plan de gestion des sels de voirie	Protection de la ressource d'eau	✓
Identifier une série de nouvelles méthodes permettant d'atteindre des objectifs plus performants sur le plan de la rétention des eaux de ruissellement et de la gestion durable des eaux de pluie pour les nouveaux développements et les infrastructures municipales	Protection de la ressource d'eau	✓
Développer des normes relatives à l'aménagement de stationnements intégrant des aménagements de biorétention avec plantations afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales	Protection de la ressource d'eau	✓
Demander des attestations de conformité à la fin des travaux pour les installations septiques	Protection de la ressource d'eau	✓
Limiter le nombre de surverses en procédant à une séparation des réseaux d'égout sanitaire et pluvial	Réduction des surverses	En cours
Assurer un suivi proactif des fosses septiques (remplacement des fosses nuisibles)	Protection de la ressource d'eau	En cours



SOLS ET BIODIVERSITÉ

ACTIONS	CIBLES	AVANCEMENT
Aménagement et habitation		
Interdiction d'installer du gazon synthétique et des aménagements paysagers sauf sur les terrains de sport et les cours de garderies	Protection de la biodiversité	✓
Poursuivre la tenue d'un marché public encourageant les producteurs locaux	Encourager la production locale	✓
Agriculture		
Développer un jardin communautaire dans un secteur ne bénéficiant pas de ce type de service	Favoriser l'agriculture urbaine	✓
En zone agricole, faire passer la bande riveraine de 3 à 5 m afin de réduire les apports en éléments nutritifs dans les plans d'eau	Protection des milieux naturels	✓
Foresterie urbaine		
Réaliser un inventaire des arbres publics sur le territoire de la ville dans le but de mieux les préserver	Favoriser le verdissement du territoire	✓
Pratiquer l'herbicyclage sur les terrains de la ville	Réduire la production de matières résiduelles et diminuer les besoins d'engrais	✓
Ressources naturelles		
Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction de l'utilisation du pétrole pour les véhicules et les équipements motorisés municipaux en évaluant notamment le recours au biocarburant, au biogaz et à l'électrification	Réduction des émissions de GES	En cours
Pesticides		
Poursuivre la sensibilisation des citoyens par la patrouille verte concernant les options permettant de remplacer les pesticides	Protection de la biodiversité	✓
Poursuivre la participation de la Ville au sein du comité des golfs visant une utilisation responsable des pesticides	Protection de la biodiversité	✓



SOLS ET BIODIVERSITÉ

ACTIONS	CIBLES	AVANCEMENT
Milieux naturels		
Inclure les milieux humides dans la carte des contraintes naturelles du règlement de zonage afin de mieux les localiser et les considérer lors de futurs développements	Protection de la biodiversité	✓
Sensibiliser les propriétaires riverains aux avantages de la renaturalisation des berges, et renforcer l'application des dispositions réglementaires de protection des rives et du littoral en tenant compte des équipements et aménagements présents sur les propriétés résidentielles (lacs et rivières)	Protection des berges	✓
Financer le suivi annuel volontaire des lacs de la physicochimie de l'eau (RSVL)	Protection des milieux naturels	✓
Interdire les engrais sur les propriétés riveraines	Protection des milieux naturels	✓
Contrôler la population de castors et la présence de barrages afin de limiter les impacts sur les infrastructures municipales	Protection des milieux naturels	✓
Aménager un stationnement pour encadrer l'accès des usagers aux lacs Desmarais et Gélinas, et limiter les risques d'érosion	Réduction de l'érosion	✓
Intégrer les cours d'eau intermittents dans la réglementation afin de leur octroyer les mêmes mesures de protection riveraine qui sont actuellement en vigueur pour les cours d'eau permanents	Protection des milieux naturels	✓
Planifier le développement d'un réseau de sentiers d'activités écorécréatives à l'intérieur des zones de milieux naturels	Protection des milieux naturels	En cours
Devenir <i>Ville amie des monarches</i>	Protection des milieux naturels	En cours



SOLS ET BIODIVERSITÉ

ACTIONS	CIBLES	AVANCEMENT
Milieus naturels (suite)		
Faire une mise à jour de la politique de gestion des usages et des accès publics aux plans d'eau de la ville	Protection des milieux naturels	En cours
Collaborer au plan directeur et stratégique du Domaine Saint-Bernard	Protection des milieux naturels	En cours



NUISANCES

ACTIONS	CIBLES	AVANCEMENT
Entomofaune parasitique		
Réaliser des inventaires permettant de détecter l'arrivée possible de l'agrile du frêne sur le territoire de la ville	Protéger les frênes sur le territoire	✓
Espèces envahissantes		
Adopter et mettre en œuvre un plan d'action visant la prévention et la lutte au myriophylle à épis	Prévention du myriophylle à épis	✓
Installer des panneaux de sensibilisation portant sur le myriophylle aux 14 principaux lacs du territoire	Prévention du myriophylle à épis	✓
Poursuivre l'application de la réglementation encadrant le nourrissage des animaux sauvages, notamment le cerf de Virginie	Réduction de la présence des cerfs en milieu urbain	✓
Développer et mettre en œuvre un programme de suivi et de gestion des espèces envahissantes sur les terrains municipaux et privés	Protection de la biodiversité	En cours
Herbe à poux		
Sensibiliser les citoyens à la problématique de l'herbe à poux et contrôler sa propagation sur les sites municipaux	Réduire les nuisances associées à l'herbe à poux	✓

CONCLUSION

Ce bilan représente aussi un engagement concret de la Ville dans la mise en place de mesures favorisant une qualité de vie meilleure pour tous les citoyens. À cet effet, plusieurs de ces priorités d'intervention se retrouvent également à l'intérieur de son Plan stratégique 2019-2023 | Destination 2030.

À la suite de la production de ce bilan, les prochaines étapes consistent à réaliser une ébauche de plan d'action en environnement sur quatre ans.

Le plan d'action sera un document reprenant les orientations et objectifs du plan directeur en environnement en y associant des interventions concrètes et mesurables pour chacun des six enjeux environnementaux (eau, air et changements climatiques, gestion des matières résiduelles, sols et biodiversité, nuisances, gestion environnementale). Celui-ci permettra de cibler les priorités d'intervention environnementales sur lesquelles la Ville souhaite consacrer davantage d'efforts au cours des prochaines années. Le comité consultatif en environnement et développement durable (CCEDD) mis sur pied au début 2019 sera responsable du suivi et de la surveillance de la mise en œuvre des actions relatives aux aspects environnementaux prioritaires. Des activités de consultation publique seront également organisées afin de faire ressortir les principales préoccupations citoyennes et s'assurer que le plan d'action en tienne compte.

Grâce à cette démarche, à la fois ambitieuse et réaliste, la Ville souhaite se positionner comme un modèle d'excellence en matière de préservation de l'environnement et de développement durable. La Ville de Mont-Tremblant souhaite également se doter de tous les outils nécessaires pour encourager les citoyens à adopter des gestes écoresponsables contribuant à réduire leur empreinte écologique.





Ville de
MONT-TREMBLANT